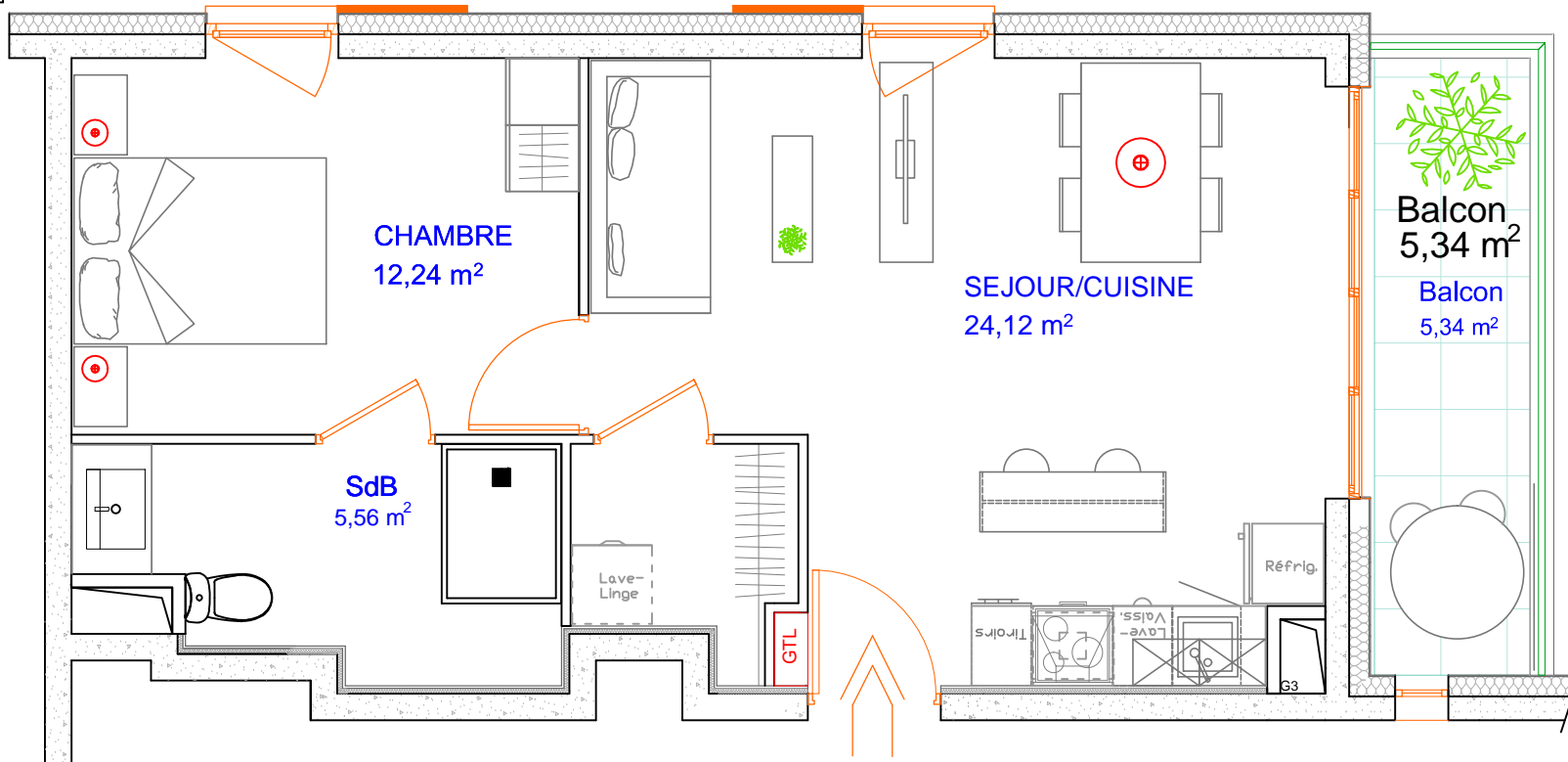




# Inea Prom Le Bristol

**Bâtiment B**  
**Étage 2**  
**Logement B 22**  
**Lot 31**  
**M<sup>2</sup> : 41,92**



NOTA : Ce plan peut subir des modifications pour des impératifs de construction, de commercialisation, d'administration ou d'amélioration. Les cotes, les surfaces et positions d'équipements sont données sous réserves d'adaptation techniques et de tolérances d'exécution. Les retombées, soffites, faux plafonds, canalisations, radiateurs ne sont pas systématiquement figurés et sont à titres indicatif. Les surfaces habitables sont conformes au décret du 23 mars 1997 (article 4.1).